

DÉROGATION MINEURE
N^o DM 3000818642

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le 2 septembre 2014, à 19 h, en la salle du conseil, 13665, boulevard de Pierrefonds, le conseil d'arrondissement statuera sur la demande de dérogation mineure au règlement de zonage CA29 0040 pour l'immeuble suivant:

<u>Étude</u>	<u>Lieu de dérogation</u>	<u>Nature</u>
DM3000 818642	4205, rue Arnold Lot 1 348 794	Permettre en zone résidentielle H1-3-198, pour une piscine creusée existante: <ul style="list-style-type: none">- une distance minimale de 0,91 m de la ligne de terrain ouest au lieu du minimum requis de 1,5 m; comme montré au certificat de localisation, dossier 3993, minute 14292, préparé par l'arpenteur-géomètre Alexandre Cusson le 11 octobre 2005.

AVIS est également donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

DONNÉ À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce treizième jour du mois d'août de l'an 2014.

Suzanne Corbeil, avocate
Directeur du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement

/ml